

Paris, le 11 juillet 2018



Monsieur Nicolas HULOT
Ministre d'Etat
Ministère de la Transition écologique et solidaire
246 boulevard Saint-Germain
75007 Paris

Objet : Demande de rendez-vous pour envisager la situation de l'ONF et la place de filière bois dans la transition énergétique

Copies à :

– M. Stéphane TRAVERT, Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation

**Guillaume
GONTARD**

**Sénateur
de l'Isère**

**Vice-président de
la commission
Aménagement du
territoire et
développement
durable**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Je souhaite attirer votre attention sur la situation particulièrement délicate dans laquelle se trouve aujourd'hui l'Office Nationale des Forêts (ONF).

Dans un temps succinct, les réformes structurelles se sont succédées, toujours dominées par une logique de forte rentabilité économique. Depuis 2016, l'activité de l'ONF est désormais régie par un contrat d'objectif et de performance (COP) pluriannuel signé entre l'Etat, l'ONF et la Fédération nationale des communes forestières. Dès 2017, la viabilité financière de ce contrat était remise en cause par la direction de l'ONF elle-même.

Malgré le caractère inatteignable de ce contrat, la direction générale de l'ONF a continué à pratiquer des méthodes managériales très controversées rendant le dialogue difficile avec les représentants du personnel et a fini par dégrader fortement les conditions de travail de ses agents.

Plus grave, des manquements au droit ont été constatés par l'intersyndicale de l'ONF quant à l'application du cadre d'emploi fixé par le Code forestier et le respect des règles de la fonction publique d'Etat. Ces manquements portent à la fois sur le recrutement d'agents de droit privé, l'affectation des agents lauréats du concours de la fonction publique et la titularisation d'agents contractuels.

Par ailleurs les choix stratégiques de la direction générale, tournés essentiellement vers les activités commerciales de l'ONF, questionnent sur sa capacité à remplir les missions d'intérêt général qui lui sont confiées par l'Etat et garantir une gestion durable de nos forêts.

Conformément au document de gestion durable des forêts, seules les coupes pour des raisons sanitaires, de régénération ou d'amélioration peuvent être réalisées par l'ONF. Or la priorité semble être aujourd'hui donnée aux coupes les plus rémunératrices indépendamment de toute considération environnementale et de respect des principes de renouvellement de la forêt.

En parallèle, les moyens dédiés au renouvellement en forêt domaniale ont été réduits de 20 à 30% en moyenne dans différentes régions. A travers cette décision, il y a un risque important de sous-entretien des forêts domaniales, ce qui constitue une entorse à leur gestion durable.

Enfin les décisions récentes d'abandon des missions environnementales de l'ONF confirment la volonté de la direction générale de se recentrer sur ses activités les plus génératrices de revenus : abandon de projet de réserve biologique intégrale et arrêt du partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

L'Office Nationale des Forêts est un partenaire historique des collectivités dans la gestion et l'entretien des forêts domaniales. L'intervention des agents de l'ONF auprès des communes doit s'exercer dans un cadre de confiance et de transparence. Or il semblerait que les orientations prises par la direction générale depuis 2015 remettent en cause ce principe.

Les espaces forestiers sont déterminants dans la lutte contre le réchauffement climatique et la place de la filière bois est incontournable dans la réussite de la transition énergétique. Les forêts, principaux réservoirs de la diversité biologique, doivent être gérées de manière exemplaire. Or la gestion durable de nos forêts semble difficilement compatible avec des objectifs de rentabilité à très court terme.

Ainsi je sollicite une rencontre, Monsieur le Ministre d'Etat, afin d'échanger sur les mesures envisagées pour veiller à ce que les missions d'intérêt général confiées à l'ONF soient garanties et assurées dans les meilleures conditions. A l'aune de la négociation du futur contrat d'objectif et de performance avec l'ONF et la fédération des communes forestières, je souhaiterais également connaître les intentions du Gouvernement pour garantir une place stratégique de la filière forêt-bois dans la réussite de la transition énergétique.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma très haute considération.

Guillaume GONTARD

Sénateur de l'Isère

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'G. Gontard', written over a horizontal line.